



# Chien de Berger Belge.

**Apparence générale.** Dénote l'animal intelligent, rustique, habitué à la vie en plein air, bâti pour résister aux intempéries des saisons et aux vicissitudes atmosphériques si sensibles du climat belge.

A ses aptitudes innées de gardien des troupeaux, il joint les précieuses qualités du meilleur chien de garde pour les propriétés; au besoin, il est, sans nulle hésitation, l'opiniâtre et ardent défenseur de son maître.

Le chien de berger est vigilant et attentif; sans cesse en mouvement, il semble infatigable.

Il présente une tendance marquée à se mouvoir en cercles plutôt qu'en ligne droite.

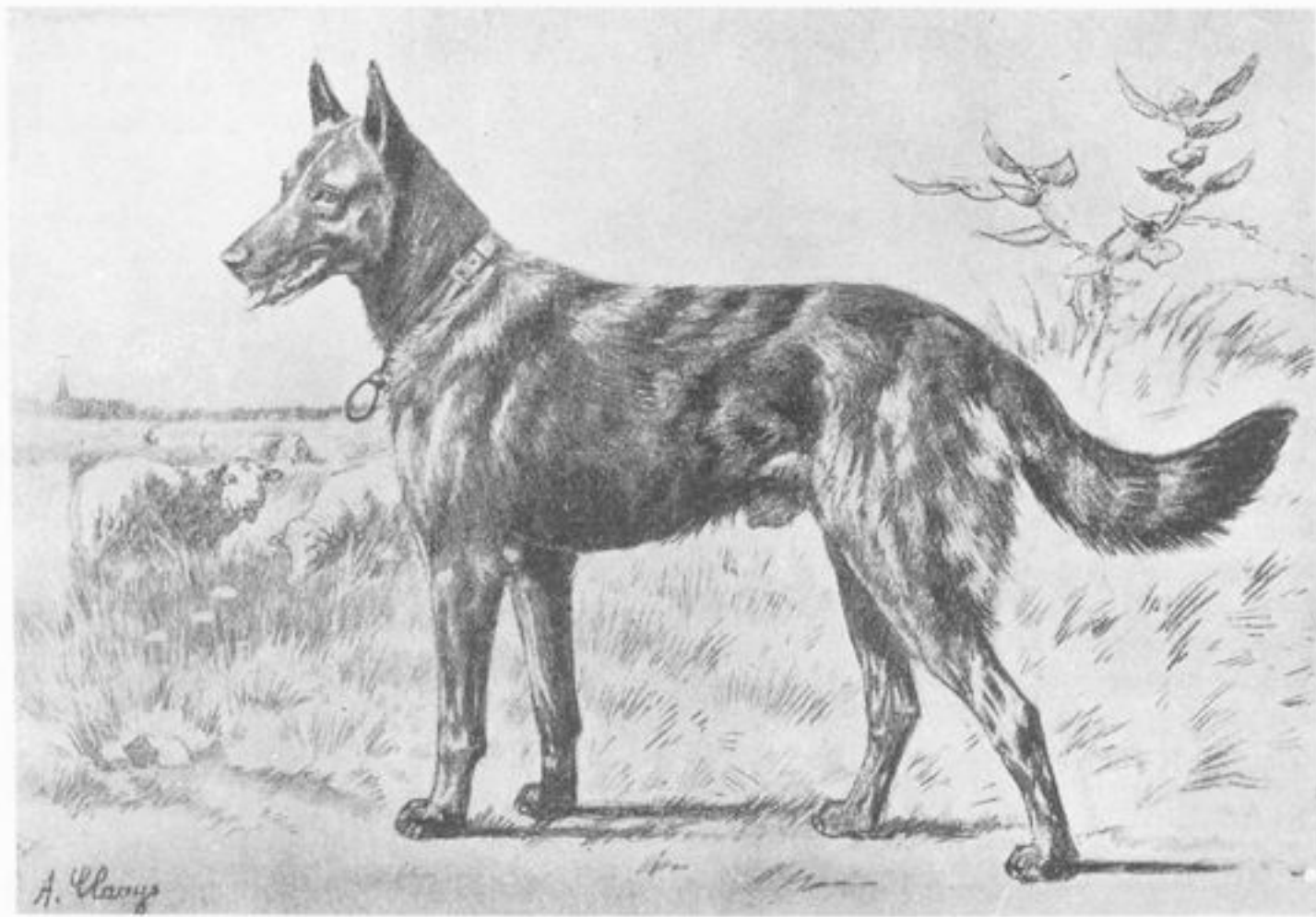
Son poil est toujours abondant, serré, formant un excellente enveloppe protectrice.

**Tête.** Longue; crâne pas trop large, à front plutôt aplati qu'arrondi; museau pointu; cassure du nez modérée.

**Nez.** Noir.

**Yeux.** Brunâtre ou jaunâtre; regard interrogateur et intelligent.

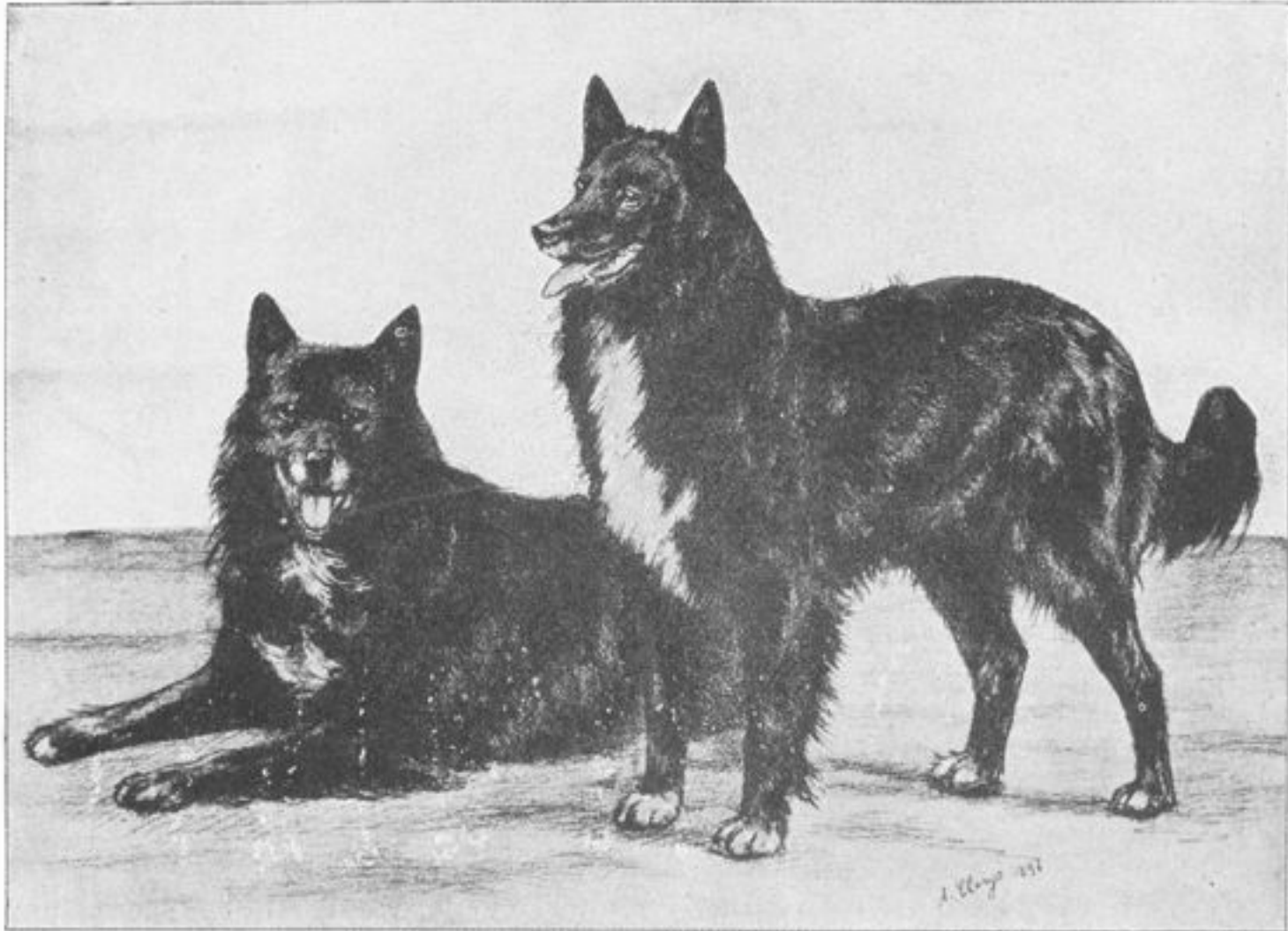
**Oreilles.** Triangulaires, raides et droites, bien plantées, demi-longues. Les chiens dont les oreilles ne pointent pas, sont disqualifiés.



„Salmo”,

appartenant à M. P. BEERNAERT, Bruxelles. (Gravure extraite de *Chasse et Pêche*.)

(D'après un tableau de M. A. Clarys.)



„Picard” et „Duc”.

appartenant à M. N. Rose, Groenendael. (Gravure extraite de *Chasse et Pêche*.)

- Cou.** Cylindrique, peu allongé.  
**Épaules.** Longues et obliques, formant un angle très aigu avec le bras.  
**Poitrine.** Peu large, mais en revanche profonde et descendue comme chez tous les animaux aux rapides allures.  
**Dos.** Horizontal, large et puissant, de longueur moyenne.  
**Ventre.** Modérément développé (ni avalé, ni levretté).  
**Arrière-train.** Bien musclé.  
**Pattes.** Droites; bras exactement dirigés dans le sens de la longueur du corps; avant-bras longs; jambes longues; aplombs réguliers.  
**Pieds.** Ronds, en patte de chat.  
**Queue.** Forte à la base, de longueur moyenne, présentant des particularités différentes selon les variétés; au repos la queue est basse, la pointe recourbée en arrière, au niveau du jarret; en action relevé avec une courbe plus accentuée vers la pointe, sans toutefois former crochet. Une queue portée trop haut, ou déviée à droite ou à gauche en dehors de la direction de la ligne médiane du corps constitue un défaut. Chiens sans queue ou avec un simple moignon, soit naturellement, soit par ablation, ne peuvent prétendre à aucun prix dans les expositions.  
**Hauteur au garrot.** Environ 55 centimètres.  
**Poids.** Environ 24 kilogrammes.

#### A. — A POIL LONG.

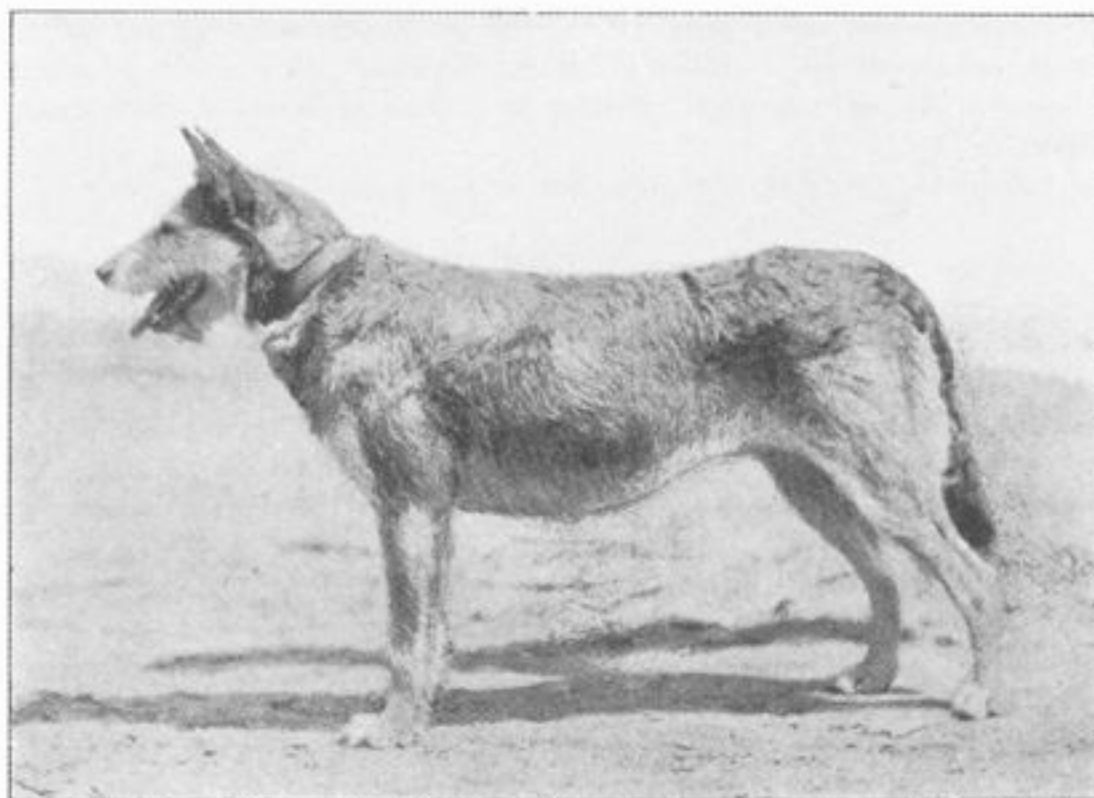
- Couleur.** Toute noir. Zain.  
**Poil.** Long et lisse sur la totalité de la surface du corps, excepté sur la tête, la face externe de l'oreille et le bas des membres.  
 L'ouverture du cornet auditif est protégée par des poils touffus.  
 Le cou est garni de poils longs abondants disposés en collerette.  
 L'avant-bras est garni à son bord postérieur, du coude au niveau du poignet, d'une frange de longs poils.



**Type de Chien de berger belge à poil long noir.**  
(Cliché gracieusement prêté par le *Club du Chien de Berger Belge.*)



**Type de Chien de berger belge à poil court, fauve charbonné.**  
(Cliché gracieusement prêté par le *Club du Chien de Berger Belge.*)



„Mira“,  
appartenant à M. A. CLAESSENS, Bruxelles. (Gravure extraite de *Chasse et Pêche*.)

Les fesses sont ornées d'un poil long et abondant formant ce qu'on appelle la culotte.  
La queue est disposée en panache.

#### B. — A POIL COURT.

**Couleur.** Fauve charbonné (à masque noir „cape de maure“ autant que possible).



**Type de Chien de berger belge à poil dur, gris cendré foncé.**  
(Cliché gracieusement prêté par le *Club du Chien de Berger Belge*.)

Outre les caractères généraux de la race, cette variété est reconnaissable au poil qui se montre „court” sur toute la surface du corps, notamment sur la tête et le bas des membres, „demi court” au contraire et plus „fourré” autour du cou et de la queue. En outre, le bord postérieur de la fesse est frangé de poils longs.

**Queue.** Est épiée.

**Défauts.** Poil demi-long. Poils durs disséminés dans le poil court.

### C. — A POIL DUR.

**Couleur.** Gris cendré foncé.

**Poil.** Sur cette variété, le poil n'est ni long, ni lisse comme dans la variété „à poil long”, ni ras rectiligne et couché en certaines régions de la surface du corps, alors qu'il est plus long et plus fourré en d'autres, comme dans la variété „à poil court”.

Ce qui caractérise surtout la „variété à poil dur”, c'est l'état de rudesse et de sécheresse du poil qui se montre en outre „ébouriffé”.

Sa longueur est sensiblement la même sur toutes les parties du corps; elle est d'environ 2 à 3 centimètres.

Ni les poils du pourtour de l'œil, ni ceux du museau ne seront assez développés pour donner à la tête du chien l'aspect si caractéristique de celle du Barbet ou du Briard.

**Queue.** Ne doit pas former panache.

**Défauts.** Poil trop long, soyeux, frisé ou ondulé. Bourre de poils fins disséminés par mèches dans le poil dur. Excès de longueur de poils entourant l'œil ou l'extrémité inférieure de la tête.



## Club du Chien de Berger Belge.

*Président :* HENRI VAN ALBADA DE HAAN HETTEMA . . . . . Bruxelles.

*Secrétaire :* F. SERVAIS . . . . . 17, Boulevard d'Anderlecht, Bruxelles.

Cotisation : 5 et 12 Francs.

### Section Locale de Malines.

*Président :* F. HUYGHEBAERT . . . . . Malines.

*Secrétaire :* M. MUTSAERS . . . . . 1, Plaine d'Hoogstraeten, Malines.

### Section Locale de La Louvière.

*Président :* A. MASY . . . . . Leval-Trahegnies.

*Secrétaire :* L. DUPUIS . . . . . Bracquegnies.

